



Aqua EAD-67/ms Couche finale opaque

Système de revêtement aqueuse pour constructions en bois de haute qualité à l'extérieur



Teinte	Disponibilité						
	Nbre / palette	672	200	96	22	4	1
	Taille / Quantité	0,75 l	2,5 l	5 l	20 l	120 l	1000 l
	Conditionnement	Seau métal	Seau métal	Seau métal	Seau métal	Fût plastique	Conteneur plastique
	Emballage / Code	01	03	05	20	68	61
	Art. n°						
blanc (RAL 9016)	3042	■	■	■	■		
gris anthracite (RAL 7016)	3029		■	■	■		
couleurs spéciales	3043	■	■	■	■	■	■

Consommation

3 x 60 - 80 ml/m² pour une application au pinceau
 2-3 x 60 - 80 ml/m² pour l'application au rouleau
 2 x 120 -150 ml/m² pour application au pistolet
 1-2 x 60 - 80 ml/m² pour une application d'entretien/rénovation

Domaines d'utilisation



- Bois à l'extérieur
- Bois résineux
- Eléments de constructions en bois sans stabilité dimensionnelle ou de stabilité dimensionnelle limitée
- Fond et finition
- Produit réservé à l'usage des professionnels.

Propriétés



- 3en1: primaire isolant, revêtement intermédiaire et final
- Longue durée de vie grâce à une combinaison spéciale de liants
- Bon rendu
- Rapidement résistant au blocage
- Perméable à la diffusion de vapeur d'eau
- Résiste aux intempéries, régule l'humidité
- Avec protection du film contre les dégradations microbiennes

Données techniques

Liant	Dispersion d'acrylate
Densité	Env. 1,20 g/cm ³ (blanc (RAL 9016)) Env. 1,06 g/cm ³ (RAL 7016/ Couleurs spéciales)
Viscosité (20° C)	600 - 800 mPas
Odeur	Typique

Les valeurs indiquées correspondent à des propriétés typiques du produit, et non à des spécifications contractuelles.

Produits complémentaires

- Induline SW-910 (3777)
- Induline SW-900* (3776)
- Aqua IG-15-Primaire d'imprégnation IT* (7145)
- Aqua AG-26 Primaire universel (7147)

* Utiliser les produits biocides avec les précautions d'usage.
 Avant utilisation, toujours lire l'étiquette et les informations produit!

Préparation

- Exigences concernant le support
 Le support doit être propre, sec, exempt de graisse, de poussière, de toutes substances polluantes, et avoir été préparé dans les règles de l'art.
 Eléments en bois de stabilité dimensionnelle limitée ou sans stabilité dimensionnelle: Humidité du bois max. 18%.



- **Traitement préliminaire**
Si nécessaire, imprégner les bois non résistants avec un agent protecteur* (* Utiliser les produits biocides avec les précautions d'usage. Avant utilisation, toujours lire l'étiquette et les informations produit!). Observer la fiche "BFS" n°18 "Revêtement sur bois et dérivés du bois à l'extérieur".
Éliminer les zones résineuses apparentes, les nœuds fissurés ou désolidarisés puis nettoyer avec le produit adapté (p. ex. Diluant V 101, diluant universel ou cellulosique).
Éliminer par ponçage la surface du bois grisaille / dégradé par les intempéries jusqu'à trouver le support porteur.
Peinture d'entretien / de rénovation: appliquer 1-2 couches avec ponçage intermédiaire léger

Mise en œuvre



- **Conditions de mise en œuvre**
Température du matériau, de l'environnement et du substrat : 0 °C à max. +30 °C.

Bien brasser, également pendant la mise en œuvre et après les pauses.
Application au pinceau, au rouleau et par pulvérisation
Bien refermer les emballages entamés et les utiliser aussi rapidement que possible.

Informations de mise en œuvre



- Contrôler la compatibilité avec le support, l'adhérence et la teinte par la réalisation préalable d'une surface test. Avant d'appliquer un revêtement sur des bois et des matériaux à base de bois techniquement modifiés, il faut effectuer un essai de revêtement et un test d'adéquation pour la zone d'application souhaitée. Veuillez effectuer au préalable un essai de peinture dans des conditions pratiques avec le système souhaité, puis contrôler les propriétés de la surface.
Veiller à une bonne aération / ventilation.
Avec un système de revêtement aqueux subsiste toujours un risque de décolorations dues aux composants du bois.
- **Séchage**
Hors poussière : après env. 1 heure
Recouvrable : après env. 4 heures
Valeurs pour une température de 20°C / une humidité relative de l'air de 65 %.
Une température basse, une faible circulation d'air et une humidité de l'air élevée retardent le séchage.
 - **Dilution**
Prêt à l'emploi, si nécessaire avec de l'eau (max. 5 %).

Important

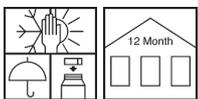
Sur bois de mélèze raboté et bois de conifère particulièrement riche en résine, tout particulièrement en présence de nœuds, coupe sur dosse et zones de bois tardif riche en résine, une adhérence réduite est possible, susceptible d'entraîner une altération de l'application par les intempéries. Compter alors avec des intervalles d'entretien plus courts / des rénovations plus fréquentes. Dans ce cas, le seul remède consiste en une exposition préalable aux intempéries ou en un ponçage très grossier (grain 80) du bois. Pour ces bois en finition "bois brut de sciage", compter avec des intervalles nettement plus longs entre deux entretiens / rénovations.

Outillage / Nettoyage des outils



Pinceau acrylique, pinceau plat, rouleau à poils courts, pulvérisateurs
Éliminer les résidus de nettoyage conformément aux réglementations en vigueur.
Nettoyer les outils immédiatement après utilisation, avec de l'eau ou avec le Nettoyant concentré Aqua RK-898.

Stockage / Tenue en stock



Minimum 12 mois au frais, au sec et à l'abri du gel, en emballages d'origine non ouverts.

Sécurité / Réglementations

Pour plus de renseignements en matière de sécurité pendant le transport, de stockage et manipulation, d'élimination et écologie, consulter la fiche de données de sécurité en vigueur.

Équipement de protection individuelle

Pour la mise en œuvre par pulvérisation, le port d'un appareil de protection respiratoire avec filtre à combinaison minimum A/P2 et de lunettes de protection est nécessaire. Porter des gants et des vêtements de protection adaptés.

Élimination

Important reste de produit: élimination en emballage d'origine conformément aux réglementations locales / nationales en vigueur. Donner les emballages parfaitement vides au recyclage. Ne pas éliminer avec les ordures ménagères. Ne pas verser le produit dans l'évier/ les égouts.

Réglementation sur les produits biocides

Contient - à titre de "produit traité" - un produit biocide (agent de conservation du film) avec les agents actifs biocides butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle pour la protection du film contre les infestations par des organismes microbiens (algues, moisissures, etc.). Respecter impérativement les instructions de mise en œuvre!



COV selon Directive Decopaint
(2004/42/CE):

Limite européenne pour ce produit (cat. A/d): max. 130 g/l (2010).
Ce produit contient < 130 g/l COV.

VOC	
Kat.	A/d
2010:	130g/l
max.:	130g/l

Merci de noter que les données / informations ci-dessus ont été déterminées par la pratique ou en laboratoire; elles sont données sans engagement, à titre indicatif.

Elles représentent des informations d'ordre général, décrivent nos produits et informent sur leur utilisation et leur mise en œuvre.

En raison de la multitude / variété des conditions d'application, des matériaux utilisés et des chantiers, tous les cas individuels ne peuvent être pris en compte. Nous recommandons donc - en cas de doute - de procéder à des essais préalables ou de nous consulter.

Sauf si nous avons confirmé expressément par écrit la convenance spécifique ou les propriétés d'un produit pour un domaine d'utilisation bien précis, une information ou un conseil technique, même donné en toute bonne foi, reste sans engagement. Nos Conditions Générales de Vente et de Livraison s'appliquent systématiquement.
Cette édition annule et remplace les précédentes.